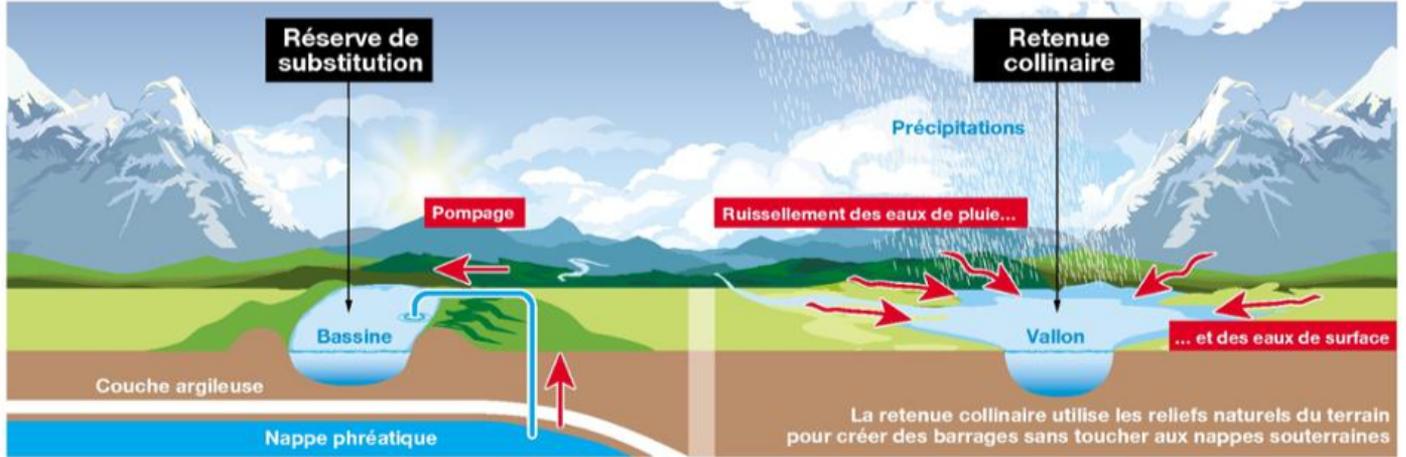


# Retenues collinaires : mieux que les bassines ?

Emmanuel Macron l'avait annoncé au Salon de l'agriculture 2023. Pour mieux gérer la ressource en eau agricole : « Il faut plus de rétentions collinaires ». Mais est-ce vraiment la solution ? Explication.



L'approvisionnement en eau est différent entre celui d'une bassine et celui d'une retenue collinaire.

Infographie : OUEST-FRANCE - SOURCE : IRRIGO PORTOU-CHARENTAIS / REUSBR GRANDES CULTURES.

Face au problème de la gestion de l'eau agricole, « la France doit continuer d'investir dans des rétentions collinaires », avait plaidé le président de la République Emmanuel Macron, fin février, lors du Salon de l'agriculture. La phrase faisait ainsi référence aux « retenues collinaires », à ne pas confondre avec les « réserves de substitutions » ou « bassines », qui suscitent de vives oppositions localement.

« Une retenue collinaire est un petit barrage dans un fond de vallée, pour stocker l'eau de surface quand elle ruisselle. Cette technique est utilisée depuis l'Antiquité dans certaines régions, explique Christophe Cudennec, hydrologue, professeur d'hydrologie à l'Institut Agro de Rennes et secrétaire général de l'Association internationale des sciences hydrologiques (AISH). Cette eau peut provenir de la pluie, la fonte des neiges ou d'autres sources. L'ouvrage se remplit généralement en hiver, quand il y a - en temps normal - plus d'eau. On peut ainsi en disposer en été, quand on en man-

que. »

Contrairement aux retenues collinaires, les fameuses « bassines » ne se remplissent pas avec l'eau de ruissellement, mais par pompage. « L'eau est pompée directement dans les nappes phréatiques en hiver, quand elles sont à leur plus haut niveau, puis stockée à l'air libre pour être disponible en été », explique Luc Aquilina, professeur à l'Université Rennes-1 spécialisé sur les questions d'hydrogéologie.

**« Les retenues collinaires mieux acceptées »**

Pour cette raison, les retenues collinaires sont parfois considérées comme une meilleure alternative aux bassines.

Ainsi, selon un rapport du Sénat de novembre 2022, « les retenues collinaires sont globalement mieux acceptées que les retenues en plaine ». Même si, « les deux modalités [...] se heurtent à des oppositions de principe exprimées fortement par les associations environnementales », souligne le document.

Des oppositions parfois violentes. Le cas le plus tristement célèbre étant la mobilisation contre le projet du barrage de Sivens (Tarn), qui prévoyait la constitution d'une méga retenue d'eau devant englober 1,5 million de m<sup>3</sup>.

En 2014, le militant écologiste Rémi Fraisse avait été tué par l'explosion d'une grenade lors d'affrontements en marge d'une mobilisation contre le projet.

Actuellement, à La Clusaz, en Haute-Savoie, un autre projet de retenue collinaire de 148 000 m<sup>3</sup> sur le plateau de Beauregard, dans la montagne, fait polémique. La raison : il ne serait pas à vocation agricole et serait dangereux pour la biodiversité.

La mairie indique sur son site que « cette solution est destinée en hiver aux canons à neige (98 000 m<sup>3</sup>), et à la fourniture d'eau potable à la population et à l'activité pastorale (50 000 m<sup>3</sup>) ». Le projet est pour l'instant suspendu.

« Ce qui pose problème avec les retenues collinaires ou les bassines, c'est le gigantisme. En particulier

pour des usages agricoles intensifs », indique Luc Aquilina.

Dans le cas des bassines, certaines peuvent contenir jusqu'à 650 000 m<sup>3</sup> d'eau, soit l'équivalent de 260 piscines olympiques. « Par ailleurs, dans certains cas, (comme à La Clusaz N.D.L.R.) l'eau est monopolisée par une partie de la population, agriculteur ou pas, ce qui crée des conflits d'usage. »

Cependant, « la plupart des retenues collinaires sont des petits ouvrages destinés à l'usage privé des agriculteurs irrigants, souligne Christophe Cudennec, l'impact local est très variable selon les circonstances. Lorsque de nombreuses retenues collinaires sont installées dans un même secteur, un effet de cumul peut conduire à une dégradation des ressources en eau en termes de quantité et de qualité. Toute la controverse autour des retenues collinaires ou des bassines, c'est un problème de choix. Le choix du modèle agricole. »

Louis DELATRONCHETTE.